

---

## La frontière occidentale de l'Auvergne du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Josiane Teyssot

---

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3157>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2002

ISBN : 2-84516-188-3

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Josiane Teyssot, « La frontière occidentale de l'Auvergne du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Siècles* [En ligne], 15 | 2002, mis en ligne le 07 avril 2017, consulté le 04 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3157>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 janvier 2018.

Tous droits réservés

---

# La frontière occidentale de l'Auvergne du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Josiane Teyssot

---

- 1 L'Auvergne passe progressivement de l'antique rattachement aquitain à l'intégration au domaine royal dans les trois derniers siècles du Moyen Âge. Ce basculement s'accélère lors de la guerre de Cent Ans qui frappe durement la province dans la seconde moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le danger militaire vient alors, pour l'essentiel, de l'ouest, c'est-à-dire du Limousin, et, plus au sud, du Rouergue et du Périgord. Cette menace provoque à la fois un réflexe identitaire par la perception de la « frontière » avec les ennemis tout proches, et une prise de conscience d'appartenir véritablement au royaume de France, entité jusque-là assez lointaine pour une grande partie de la population. Ce bouleversement des mentalités s'opère en premier lieu dans les villes, car ce sont les bonnes villes qui depuis la création des États provinciaux entre 1355 et 1360 assurent le principal effort de défense de la région<sup>1</sup>.
- 2 La « frontière » occidentale de l'Auvergne occupe donc une place primordiale dans ces événements. À ce titre, elle mérite une étude particulière depuis la tutelle plantagenêt au XII<sup>ème</sup> siècle, remplacée par celle des Capétiens au XIII<sup>ème</sup> siècle, pour finir par les périls qui la perturbent, notamment de 1360 à 1390 environ.

## L'Auvergne des Plantagenêts

- 3 Depuis la conquête romaine au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., l'Auvergne est rattachée à l'Aquitaine. L'arrivée des Francs ne parvient pas à rompre ce lien malgré une union politique forcée avec l'Austrasie mise en place par les descendants de Clovis. En 781, Charlemagne crée pour son fils Louis (le futur empereur Louis le Pieux) un royaume d'Aquitaine qui englobe à nouveau l'Auvergne. La région est ainsi une zone frontalière en elle-même, une marge qui sépare la romanité méridionale persistante du monde barbare issu des Grandes Invasions<sup>2</sup>.
- 4 La période féodale maintient ce découpage : les seigneurs locaux tissent des relations vassaliques avec le duc d'Aquitaine et non pas avec le roi de France. Les premières

contestations apparaissent à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, quand Louis VII essaie d'affaiblir son grand rival, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. En 1177, le Capétien prétend détenir la mouvance directe sur l'Auvergne, ce que nie une assemblée de seigneurs auvergnats réunie l'année suivante. Tous ces nobles reconnaissent relever du duc et non du roi, hormis l'évêque de Clermont en sa qualité de prélat. Henri II vient d'ailleurs dans la province à plusieurs reprises. Il tient notamment une cour solennelle à Montferrand en 1173, cour durant laquelle il reçoit l'hommage du comte de Toulouse Raymond V<sup>3</sup>.

- 5 Ainsi, la limite occidentale de l'Auvergne compte assez peu à ce moment-là. La région est englobée dans les possessions ducales, et la frontière politique prépondérante est alors celle du nord, celle qui touche le domaine royal vers Bourges et le Berry, et la seigneurie en cours de constitution des Bourbons, vassale du souverain. Ce partage coïncide également avec la coupure linguistique entre langue d'oïl et langue d'oc, l'Auvergne appartenant à la seconde.
- 6 La seule « frontière » occidentale persistante est celle du diocèse de Clermont. Celui-ci date du maillage administratif du bas empire romain. Il se maintient dans ses limites antiques jusqu'en 1317, année de la création du diocèse de Saint-Flour en Haute Auvergne. Il s'agit-là d'une entité ecclésiastique évidente avant tout pour les élites sociales que sont les clercs et les seigneurs. Les textes manquent en effet pour connaître la perception exacte de ces problèmes de délimitation de territoires par la masse des habitants.

## Le XIII<sup>ème</sup> siècle capétien

- 7 Le rattachement direct mais d'abord théorique de l'Auvergne à la Couronne française s'opère en juillet 1189 par les traités d'Azay-le-Rideau et de Gisors. Henri II, moribond, puis Richard Cœur de Lion, tout nouveau roi d'Angleterre, cèdent successivement leurs droits à Philippe Auguste, après une campagne militaire victorieuse de celui-ci en Berry, Auvergne et Velay dans les semaines précédentes.
- 8 En réalité, les seigneurs auvergnats rechignent à accepter ce changement, notamment le comte. Le souverain prend prétexte des nombreuses querelles entre le comte d'Auvergne et l'évêque de Clermont pour intervenir militairement, et régler une bonne fois pour toutes le cas de la province. L'armée royale commandée par Gui de Dampierre s'empare donc du comté de 1211 à 1213 : Gui II d'Auvergne ne conserve plus que Vic-le-Comte et ses environs.
- 9 Cette conquête donne naissance à la Terre royale d'Auvergne, Terre qu'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, reçoit en apanage de 1241 à 1271. Cette nouvelle seigneurie couvre une grande partie de la Basse Auvergne, le long de l'Allier et sur les plateaux occidentaux<sup>4</sup>. Elle déborde du diocèse de Clermont vers l'ouest : le roi, puis Archambaud de Bourbon, fils de Gui de Dampierre, récupèrent les châtelainies comtales de la vallée du Cher, autour d'Auzances et d'Évaux, en Combraille limousine<sup>5</sup>. D'autres seigneuries auvergnates s'étendent elles aussi à l'ouest du diocèse. Les La Tour possèdent des terres dans les vallées de la Dordogne et de la Corrèze, jusqu'à Donzenac au nord de Brive<sup>6</sup>, tandis que les Dauphins, branche secondaire des comtes d'Auvergne, tiennent la châtelainie de Crocq<sup>7</sup>. De même, les comtes de Rodez sont maîtres du Carladez en Haute Auvergne<sup>8</sup>. La « frontière » occidentale de l'Auvergne n'existe donc pas en tant que telle :

les limites politiques reconnues au XIII<sup>ème</sup> siècle sont celles des diverses seigneuries, et elles ne correspondent pas exactement aux bornes du diocèse.

- 10 Mais cette situation évolue dès le début du siècle suivant. En 1306, Philippe IV le Bel échange les châteaux de Tournoël et de Châteauneuf près de Riom contre diverses forteresses possédées par Pierre de Maumont en Périgord et Limousin<sup>9</sup>. Ces places fortes limousines intéressent plus le souverain qui reprend la lutte contre le Plantagenêt : la frontière entre les deux rois rivaux se trouve alors loin de l'Auvergne. Les premières défaites françaises durant la guerre de Cent Ans bouleversent ces données.

## Les crises du XIV<sup>ème</sup> siècle créent la « frontière »

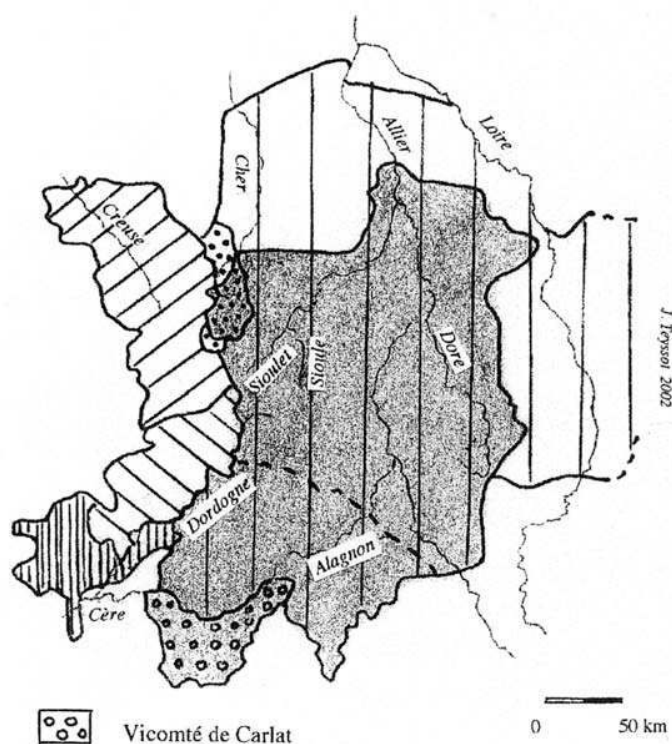
- 11 Crises et périls font prendre conscience aux habitants de leur identité « auvergnate ». Des archives nettement plus abondantes permettent de mesurer ce sentiment, en particulier dans les villes comme Riom, Clermont, et surtout Montferrand et Saint-Flour.
- 12 Après les désastres de Crécy en 1346 et de Poitiers en 1356, la France doit conclure le traité de Brétigny-Calais en 1360. Édouard III d'Angleterre obtient la restitution d'une grande Aquitaine, presque identique à celle d'Henri II un siècle et demi auparavant. L'Auvergne ne réintègre pas ce vaste duché, mais elle se trouve juste à sa bordure. La limite occidentale de la province se transforme bel et bien en véritable frontière entre deux souverainetés antagonistes. La moindre reprise du conflit touche immédiatement l'Auvergne. Les chevauchées anglaises et les routiers, mercenaires sans solde transformés en brigands, constituent ainsi des fléaux contre lesquels la population cherche à se protéger, notamment dans les villes qui organisent et dirigent la défense régionale. Des solidarités naissent et se développent entre ces communes pour faire face à l'ennemi. De là vient le sentiment d'appartenir à une même communauté : le « pays d'Auvergne ».
- 13 Cette expression, nouvelle dans les textes, fleurit et se multiplie aux dépens de celles du diocèse de Clermont ou du duché d'Auvergne qui étaient jusque-là les principales références de localisation et d'appartenance. Par exemple, une longue description des malheurs subis par les habitants entre 1356 et 1379, conservée aux Archives communales de Riom, émane du « *povre pais d'Auvergne* » : les « *habitans du dit pais* » supplient le roi de réduire leurs impôts car « *les deux parties du pais sont desertes et inhabitables* »<sup>10</sup>. Les habitants prennent donc conscience de leur identité et la nomment, mais ils reconnaissent également leurs différences puisqu'ils distinguent d'eux-mêmes la Basse et la Haute Auvergne.
- 14 Le tracé exact de la frontière se précise lui aussi peu à peu. Dans le texte riomois précédent, il subsiste encore un certain flou : le fort de Felletin est inclus « *ou dit pais* ». En fait, cette grosse forteresse n'est mentionnée que parce qu'elle constitue un péril pour l'Auvergne, comme est pareillement citée celle de Ventadour, tenue par Geoffroy Tête Noire et ses Bretons. Les Auvergnats arrêtent leur territoire à la ligne des châteaux menaçants pour eux. Et ces châteaux suivent les accidents du relief, c'est-à-dire approximativement, en allant du nord vers le sud, les vallées du Cher, de la Creuse, de la Sioule et du Sioulet, et de la Dordogne. Il s'agit-là d'une frontière concrète qui ne correspond pas aux circonscriptions territoriales traditionnelles du diocèse et des seigneuries, y compris celle du jeune duché.
- 15 Une dimension linguistique s'ajoute vraisemblablement. Il est probable que les dialectes locaux sont proches, ce qui encourage les solidarités<sup>11</sup>.

- 16 Par ailleurs, cette notion de frontière en période de guerre est bien étudiée depuis quelques années pour certaines grandes régions européennes. C'est le cas notamment du front islamo-chrétien de Péninsule ibérique qui crée une vaste zone de marches, de *no man's land* entre les royaumes chrétiens du nord et le califat ou les *taïfas* musulmans du sud, du X<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle. La situation auvergnate du XIV<sup>ème</sup> siècle n'a rien de comparable dans l'ampleur et la durée des tensions, mais l'émergence de petites régions « tampons » comme les Combrailles et la Marche peut apparaître à bien des égards comme un phénomène du même ordre.
- 17 De la Creuse à la Sioule et à la Dordogne se déroule l'essentiel des attaques et des pillages commis par les routiers à partir de leurs nids d'aigle fortifiés. Déjà peu peuplée au départ, cette zone devient le lieu de tous les dangers, l'endroit où régulièrement les bonnes villes de Basse Auvergne envoient des espions pour savoir où se trouvent les « *Anglois* »<sup>12</sup>. Enfin, le nom Marche est en lui-même très significatif.

## L'Auvergne et la « France »

- 18 La prise de conscience d'appartenir au pays d'Auvergne s'accompagne de la découverte des autres et de leurs différences par rapport à soi. Ainsi, la multiplication d'expressions autour du mot France n'est pas anodine. Déjà au XIII<sup>ème</sup> siècle, la grande route allant de Paris au Languedoc par le Massif Central, celle qu'on appelle plus au sud Voie Régordane, est couramment désignée comme Chemin des Français. Le phénomène prend de l'ampleur à partir de la deuxième moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle : on va en France pour rencontrer le roi ou ses représentants, comme le fait en 1403 maître Étienne Daniel envoyé par les Riomois pour obtenir la réduction d'un fouage levé sur la région au nom du duc de Berry<sup>13</sup>.
- 19 Ceci peut s'expliquer par la province aujourd'hui dénommée Ile-de-France, autour de Paris, où le souverain et le duc résident fréquemment. Mais cela ne suffit pas. En 1425 est créé le bailliage royal de Montferrand : les rôles d'impositions de la ville enregistrent alors les juristes venus d'ailleurs pour travailler dans la nouvelle institution sous le titre de « Français ». Ce vocable remplace celui de Forains précédemment utilisé pour désigner les non-résidents<sup>14</sup>.
- 20 Cette conscience des particularités locales n'empêche cependant pas l'Auvergne d'intégrer pleinement le royaume de France. Les Auvergnats se rallient dès 1418 au futur Charles VII<sup>15</sup>.

## Les seigneuries à l'ouest de l'Auvergne au XVe siècle



Cartographie : J. Teyssot, 2002

- 21 Ils restent solidement ancrés dans le camp armagnac pendant toute la guerre civile. Ils soutiennent Jeanne d'Arc dont ils connaissent les exploits très rapidement, tandis que, pendant les révoltes nobiliaires de la Praguerie en 1440 et du Bien Public en 1465, ils renouvellent leur fidélité au roi.
- 22 La « frontière » occidentale de l'Auvergne joue donc un rôle essentiel dans l'histoire régionale, même si elle reste encore un peu floue sur le terrain au XV<sup>ème</sup> siècle (des études locales sérieuses sont à entreprendre à ce sujet). Elle participe fortement à la prise de conscience identitaire de la population durant les malheurs et périls de la guerre de Cent Ans. La seconde moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle apparaît également comme la période majeure de cette évolution.
- 23 On passe ainsi tout au long du Moyen Âge à une délimitation provinciale d'abord religieuse (le diocèse), puis seigneuriale (les seigneuries) et enfin urbaine à travers l'action de défense des bonnes villes et des Etats provinciaux. Ces temps successifs de l'Église, des seigneurs et des villes sont également valables pour les centres de pouvoir et d'autorité qui passent de l'abbaye ou de l'église, aux châteaux, puis aux communes.
- 24 Ce schéma demeure très classique dans l'évolution globale de l'Occident médiéval.

---

## NOTES

1. Pour l'histoire d'Auvergne en général, voir André-Georges Manry (sous la direction de), *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974, ainsi que Josiane Teyssot et Thierry Wanegffelen, *Histoire de l'Auvergne*, Rennes, Ouest-France, 2001, collection Histoire des Provinces. Pour la création des États provinciaux, voir ma thèse : *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, Nonette, CREER, 1999, pp. 207-236.
2. Voir la thèse de Christian Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècle : la fin du monde antique ?* Le Puy, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987.
3. Gabriel Fournier, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV<sup>ème</sup> siècle, d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève, Droz, 1973, pp. 79-85.
4. Voir ma carte des principales seigneuries en Auvergne dans la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle parue dans J. Teyssot et Th. Wanegffelen, *op. cit.*, p. 26.
5. Michel Estienne, *Le Pouvoir partagé. La Basse Auvergne au Moyen Âge classique, 1150-1350*, Paris, thèse dactylographiée de l'École des Chartes, 1986, 3 volumes (carte p. 427 en particulier).
6. Paul Godonneche, *Survol de mille ans. Barons, terres et hommes de La Tour d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Delaunay, 1977, pp. 10-11. Donzenac : Corrèze, arrondissement de Brive, chef-lieu de canton.
7. Michel Estienne, *op. cit.*, pp. 470-471. Marie-Claire Dessert, *Recherches sur les comtes dauphins d'Auvergne de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle au début du XV<sup>ème</sup> siècle, thèse dactylographiée de l'École des Chartes*, 1955. Crocq : Creuse, arrondissement d'Aubusson, chef-lieu de canton.
8. Jean-Luc Boudartchouk, *Le Carladez de l'Antiquité au XIII<sup>ème</sup> siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*, Toulouse, thèse dactylographiée, 1998, 6 volumes.
9. G. Fournier, *Châteaux, villages...*, *op. cit.*, p. 93. Pierre de Maumont (mort en 1344) appartient à un puissant lignage noble du Limousin. En s'implantant en Auvergne, il se révèle violent et très perturbateur dans sa nouvelle région. Voir la thèse de Francine Mallot, *Cébazat ou l'emprise d'un chapitre sur une communauté, XV<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècles*, Aix-en-Provence, 1996 (la famille Maumont a des droits importants à Cébazat). Voir également Patrice Conte, Bernard Pousthomis, Christian Remy, « Recherches sur le site médiéval de Châluçet (Saint-Jean-Ligoure) », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 2001, tome 129, pp. 271-294 (p. 291 : généalogie des Maumont).
10. Archives communales de Riom, CC 2. La transcription complète de ce texte, très riche, figure dans ma thèse dactylographiée, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, volume 3, pp. 619-623. Le duché d'Auvergne est créé en 1360 comme apanage de Jean de France, troisième fils de Jean II le Bon. Le gouvernement très dur de ce prince a lui aussi contribué au réflexe identitaire des Auvergnats. Pour la Haute Auvergne, les habitants l'appellent le haut pays. Le roi, lui, continue de la désigner par Montagnes d'Auvergne.
11. Pour toutes les questions linguistiques, voir les travaux de Jean-Pierre Chambon.
12. Par exemple, le 7 novembre 1357, les consuls de Montferrand envoient Jehan Colt vers Égletons pour savoir des nouvelles des Anglais (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 3 E 113 Dép. Fonds II, CC 166, folio 15v). Les villes s'informent également beaucoup par échanges de lettres : le 28 octobre 1357, les Montferrandais reçoivent une lettre des consuls d'Aigueperse les avertissant de la présence des Anglais à Menat (même cote, folio 14v). Pour la comparaison avec la frontière ibérique, voir, entre autres, Philippe Senac, *La Frontière et les hommes (VIII<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000.

13. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 5 C 184 folio 77. Les comptes consulaires de Montferrand, bien conservés depuis 1259, donnent de nombreux autres exemples, comme en août 1347 (A.D. P.-D.-D., 3 E 113 Dép. fonds II, CC 162 folios 24-25), en août 1356 (même fonds, CC 164 folio 12v), en octobre 1371 et en 1377 (CC 165 folios 94 et 130), en janvier 1365 (CC 167 folio 15v), de mai à juillet 1372 (CC 169 folio 29), en juin 1378 (CC 170 folio 6), etc.

14. Voir mon article à paraître : « Prosopographie des élites montferrandaises à la fin du Moyen Âge », dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*. Pour le bailliage de Montferrand, voir André Bossuat, *Le Bailliage royal de Montferrand, 1425-1556*, Paris, 1957.

15. Archives communales de Riom, CC 1.

---

## INDEX

**Index géographique** : Auvergne, France

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Mots-clés** : frontière, Plantagenêts

## AUTEUR

JOSIANE TEYSSOT

Maître de conférences en histoire médiévale

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II